



20
21

RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

- **Budget Principal**
 - Vue d'ensemble
 - Les grands équilibres
 - Section de fonctionnement
 - Section d'investissement
 - Situation au regard de la dette

- **Synthèses budgets annexes**

Le budget principal

CA 2021 - VUE D'ENSEMBLE (Réal et ordre en K€)		Dépenses	Recettes	Résultat 2021	Résultat 2020	Résultat 2019	Résultat 2018	Résultat 2017	Résultat 2016
Réalizations de l'exercice 2021	Fonctionnement	82 345,3	90 131,1	7 785,8	6 736,2	7 035,4	6 384,4	5 282,2	5 341,7
	dont écritures réelles	77 678,1	88 367,3	10 689,2	10 383,5	11 594,0	10 556,4	8 928,6	9 714,7
	écritures d'ordre	4 667,3	1 763,9	-2 903,4	-3 647,3	-4 558,6	-4 172,0	-3 646,4	-4 373,0
	Investissement	27 833,7	24 711,8	-3 121,8	348,2	-3 695,9	1 281,3	-3 051,2	-230,8
	dont écritures réelles	25 744,4	19 719,2	-6 025,3	-3 299,1	-8 254,5	-2 890,7	-6 697,7	-4 603,9
	écritures d'ordre	2 089,2	4 992,7	2 903,4	3 647,3	4 558,6	4 172,0	3 646,4	4 373,0
SOUS-TOTAL	Réalisation de l'exercice 2021	110 179,0	114 842,9	4 663,9	7 084,4	3 339,5	7 665,7	2 231,0	5 110,9
Résultats antérieurs reportés (exercice 2020)	Fonctionnement (002)		1 438,8	1 438,8	3 188,3	4 553,0	2 368,5	2 886,4	4 474,6
	Investissement (001)	8 061,2		-8 061,2	-8 409,4	-4 713,5	-5 994,8	-2 943,6	-2 712,8
SOUS-TOTAL	Exercice + résultats antérieurs	118 240,2	116 281,7	-1 958,5	1 863,3	3 178,9	4 039,4	2 173,7	6 872,7
Restes à Réaliser à reporter en 2022		7 987,0	11 221,4	3 234,4	-424,5	18,6	515,3	230,6	-3 985,5
RESULTAT GLOBAL	Fonctionnement	82 345,3	91 569,9	9 224,6	① 9 924,5	11 588,3	8 753,0	8 168,5	9 816,4
	Investissement	43 881,9	35 933,2	-7 948,6	② -8 485,7	-8 390,8	-4 198,3	-5 764,3	-6 929,2
	TOTAL CUMULE	126 227,2	127 503,2	1 276,0	③ 1 438,8	3 197,5	4 554,7	2 404,3	2 887,2

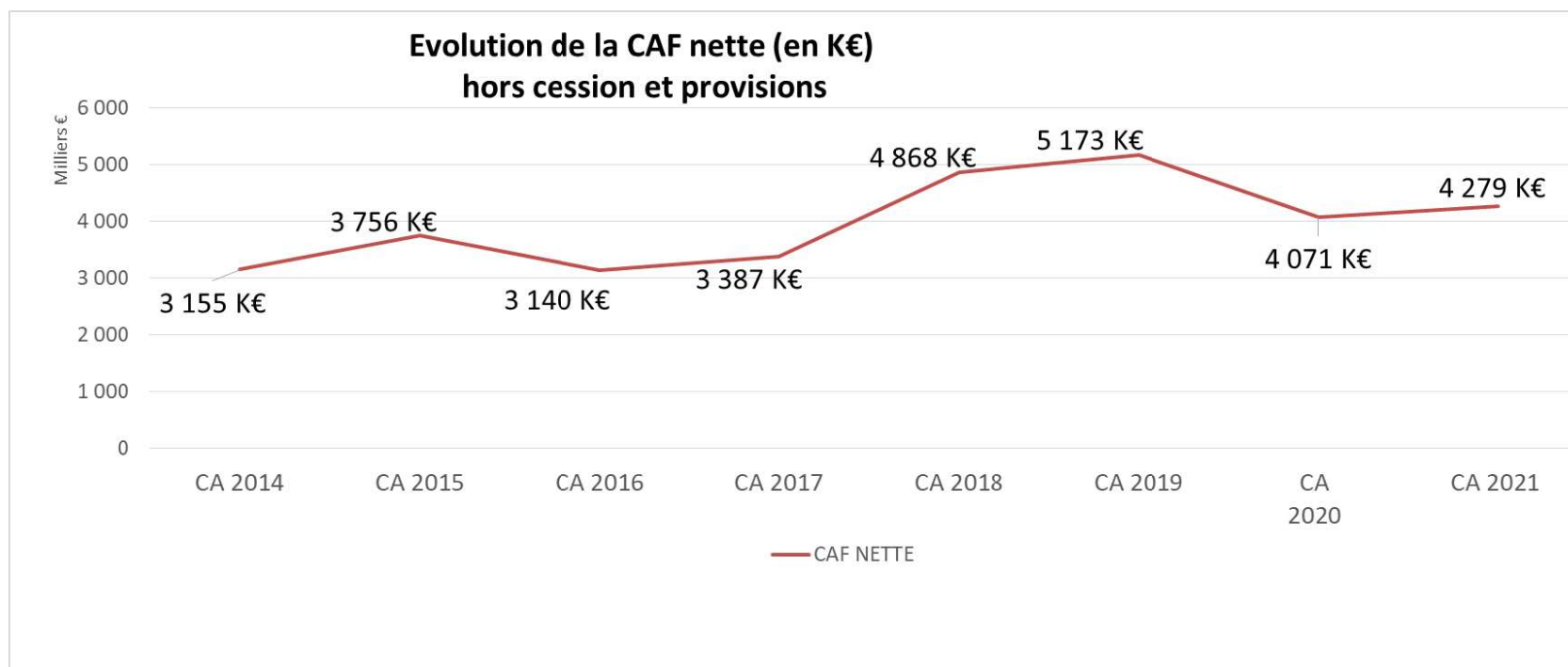
Tenant compte de l'ensemble des écritures comptables (**réelles et d'ordre**), le compte administratif 2021 se caractérise par :

- un résultat global de fonctionnement qui atteint **+ 9 225 K€** ①, en diminution de 700 K€ par rapport à 2020 (9 924 K€),
- un besoin de financement en investissement de **- 7 949 K€** ②, contre - 8 486 K€ en 2020.

Il en résulte un excédent global de clôture de **1 276 K€** ③ en légère baisse par rapport à celui de 2020 (1 438 K€).

En milliers d'euros

	CA 2019	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 / (en k€)	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en %)
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	89 374,4	85 670,2	86 756,2	88 367,3	2 697,0	3,15%
dont produits des cessions	1 540,1	1 263,0	0,0	1 032,3	-230,7	-18,27%
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	77 780,5	75 286,7	79 514,9	77 678,1	2 391,4	3,18%
Solde dotations / reprises provisions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Résultat de fonctionnement (RRF-DRF)	10 053,9	9 120,5	7 241,3	9 656,9	536,4	5,88%
Hors cessions et provisions						
Travaux en régie (immobilisation)	1 200,0	1 199,1	1 200,0	1 200,0	0,9	0,07%
CAF Brute	11 253,8	10 319,6	8 441,3	10 856,9	537,2	5,21%
Amortissement d'emprunt	6 080,3	6 248,7	6 757,8	6 578,0	329,3	5,27%
Autofinancement net	5 173,5	4 071,0	1 683,5	4 278,9	207,9	5,11%
Cession d'immobilisation	1 540,1	1 263,0	800,0	1 032,3	-230,7	-18,27%
Financement disponible pour l'investissement	6 713,6	5 334,0	3 922,3	5 311,2	-22,8	-0,43%
Dépenses réelles d'investissement (DRI)	27 756,5	16 198,3	39 374,6	20 366,4	4 168,2	25,73%
dont dépenses d'équipement	17 998,7	14 963,6	30 020,0	19 096,9	4 133,3	27,62%
Recettes réelles d'investissement (RRI)	19 882,3	15 448,7	16 462,3	14 719,2	-729,5	-4,72%
Résultat d'investissement (RRI-DRI)	-7 874,2	-749,6	-22 912,3	-5 647,3	-4 897,7	653,40%
Financement disponible pour l'investissement	6 713,6	5 334,0	3 922,3	5 311,2	-22,8	-0,43%
Volume d'emprunt	4 500,0	2 500,0	18 990,0	5 000,0		100,00%



Dans un contexte marqué par des incertitudes tant sur l'évolution des risques sanitaires que de maintien des efforts pour absorber les hausses de dépenses (tant en fonctionnement qu'en investissement), la Ville a réussi à maintenir en 2021 une capacité d'autofinancement (CAF) nette à un niveau satisfaisant (4 279 K€), en augmentation de 208 K€ par rapport à 2020.

Depuis 2018, la collectivité a ainsi stabilisé la CAF nette du budget principal au-dessus de 4 000 K€ alors même que le volume d'amortissement du capital des emprunts a sensiblement augmenté (6 578 K€ en 2021 contre 6 248 € en 2020).

L'amélioration de l'autofinancement net permet à la Ville d'investir dans les futurs projets avec un moindre recours à l'emprunt.

Les recettes de fonctionnement : 88 367,3 K€

(représentant une augmentation de 2 697 K€ soit 3,15 % par rapport au CA 2020)

en K€	CA 2019	CA 2020	Voté 2021 (hors résultats reportés)	CA 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en k€)	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en %)
Recettes réelles de fonctionnement (RRF) <i>incluant le produit des cessions</i>	89 374,4	85 670,2	86 756,2	88 367,3	2 697,0	3,15%
Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 815,7	5 161,4	5 696,8	5 577,0	415,6	8,05%
Impôts et taxes	65 195,6	64 046,7	66 466,1	67 184,7	3 138,0	4,90%
Dotations subventions et participations	14 457,8	14 397,1	13 557,6	13 484,6	-912,5	-6,34%
Autres produits (dont produits des cessions)	2 905,4	2 065,1	1 035,7	2 120,9	55,8	2,70%

En 2021, les recettes réelles de fonctionnement (88 367,3 K€) sont en hausse de 3,15 % par rapport à 2020.

Cette augmentation est directement liée à la **progression des contributions de fiscalité directe** (taxes foncières et taxe d'habitation), **des droits de mutation à titre onéreux** tirés par les prix et le dynamisme du marché immobilier, et d'une amélioration de la situation sur les **produits des services et du domaine**.

Les produits de cessions s'établissent en 2021 à 1 032 K€, en baisse de 18 % par rapport à 2020 (1 263 K€).

A noter que le niveau de réalisation des recettes de fonctionnement (hors cession) est légèrement supérieur au budget voté (579 K€ soit 100,67 % de taux de consommation).

Ressources fiscales (impôts et taxes) : 67 184,7 K€

(représentant une augmentation de 3 138 K€ par rapport au CA 2020 soit 4,90 %)

En K€	CA 2019	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en k€)	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en %)
Impôts et taxes	65 195,6	64 046,7	66 466,1	67 184,7	3 138,0	4,9%
Contributions directes (TF et TH)	46 474,1	47 404,4	48 953,0	49 664,6	2 260,2	4,8%
Attribution de compensation CAN	13 703,2	11 699,0	11 598,0	11 699,0	0,0	0,0%
Droits de mutation	2 355,0	2 545,6	3 300,0	3 215,2	669,7	26,3%
Taxe sur l'électricité	1 178,5	1 164,6	1 300,0	1 188,5	23,9	2,0%
Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)	782,2	797,5	828,5	828,5	31,0	3,9%
Autres	702,5	435,6	486,6	588,9	153,3	35,2%

En 2021, les ressources fiscales perçues par la Ville affichent une hausse de + 3 138 K€ par rapport à 2020 (+ 4,90 %).

Le produit des **contributions directes** [taxe d'habitation (TH) et taxe foncière (TF) notamment] est en hausse et représente 56 % des recettes réelles de fonctionnement perçues en 2021. Avec le maintien de la politique de stop fiscal, l'augmentation s'explique pour partie par la dynamique des bases (+ 250 K€) et pour une autre partie par les conséquences de la réforme nationale prévoyant la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et la redescente concomitante de la part de taxe foncière sur les propriétés bâties anciennement perçues par le Conseil départemental (+ 2 010 K€).

Les produits de **fiscalité indirecte** sont en augmentation : Les produits des **droits de mutation à titre onéreux** sont en augmentation en 2021 (+ 670 K€ par rapport à 2020) grâce à une forte dynamique du marché immobilier portée par des taux d'intérêt bas. La **taxe sur l'électricité** se maintient au niveau de 2020 (hausse légère de 23,9 K€).

Les produits liés à l'intégration communautaire sont en augmentation : Le montant de **l'attribution de compensation** versée par la CAN n'a pas évolué entre 2020 et 2021. La recette perçue au titre du **fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)** en 2021 s'élève à 828,5 K€ contre 797,5 K€ en 2020, soit une augmentation de 3,9 %.

Dotations, subventions et participations : 13 484,6 K€

(-912,5 K€ par rapport au CA 2020 soit – 6,3 %)

En K€	CA 2019	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en k€)	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en %)
Dotations subventions et participations	14 457,8	14 397,1	13 557,6	13 484,6	-912,5	-6,3%
DGF Dotation forfaitaire	7 818,7	7 699,8	7 673,1	7 673,0	-26,8	-0,3%
DGF Dotation de Solidarité Urbaine	1 130,2	1 194,9	1 253,1	1 253,1	58,2	4,9%
DGF Dotation Nationale de Péréquation	725,4	702,7	672,0	672,0	-30,8	-4,4%
Compensation Etat - exonération taxe foncières	182,2	181,9	1 237,9	1 237,9	1 056,0	580,6%
Compensation Etat - exonération taxe d'habitation	2 287,2	2 381,9	0,0	0,0	-2 381,9	-100,0%
Autres dotations et participations	2 314,2	2 235,8	2 721,6	2 648,6	412,8	18,5%

Les **dotations et participations** perçues par l'Etat et par d'autres organismes extérieurs atteignent un montant global de 13 485 K€ en 2021, soit une baisse de 6,3 % par rapport à 2020. Cette baisse s'explique principalement par la suppression en 2021 du produit des anciennes allocations compensatrices de TH sur les résidences principales et intégrée dans la catégorie « contributions directes ».

La **Dotation globale de fonctionnement** regroupant la dotation forfaitaire, la dotation de solidarité urbaine et la dotation nationale de péréquation, se maintient à hauteur de 9 598 K€ en 2021, en progression de 0,7 K€ par rapport à 2020. Cette stabilité se justifie notamment par une augmentation de la population qui a permis de contenir le montant de la dotation forfaitaire et par l'abondement en loi de finances pour 2021 des montants attribués à la dotation de solidarité urbaine.

La hausse de 1 056 K€ des **compensations de l'Etat sur les exonérations de TF** constatée entre 2020 et 2021 correspond principalement aux nouvelles compensations appliquées du fait de l'abattement de 50 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties des établissements industriels votée en loi de finances pour 2021.

Les **autres dotations et participations** sont aussi en augmentation de 413 K€ (+ 18,5 %). Elles comprennent notamment le fond de compensation de la TVA sur les dépenses de fonctionnement (56 K€), la participation de l'Etat au financement de la scolarité obligatoire dès 3 ans (446 K€), la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) (155 K€), les prestations de service liées au Contrat Enfance Jeunesse (acompte 2021 de 633 K€ et solde 2020 de 261 K€) ou encore les prestations versées par la CAF pour les enfants fréquentant les accueils de loisirs sans hébergement (167 K€).

Produits des services et du domaine : 5 577,1 K€

(+ 416 K€ par rapport au CA 2020 soit + 8,1 %)

En K€	CA 2019	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en k€)	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en %)
Produits des services et du domaine	6 815,7	5 161,4	5 696,8	5 577,0	415,6	8,1%
Centre de loisirs et activités périscolaires	2 441,5	1 700,8	2 365,0	2 313,6	612,9	36,0%
Redevances et droits des services sportifs	37,6	31,3	37,5	31,1	-0,3	-0,9%
Redevance de stationnement	851,4	582,2	840,0	801,9	219,6	37,7%
Forfait post-stationnement	307,9	259,5	315,0	316,7	57,2	22,0%
Redevances d'occupation du domaine public communal	196,7	236,9	241,5	239,3	2,4	1,0%
Remboursement de frais pris en charge par la Ville (CAN, CCAS...)	2 358,8	1 830,0	1 311,2	1 271,6	-558,3	-30,5%
Autres produits	621,8	520,7	586,5	602,8	82,1	15,8%

Les recettes issues des produits des services et du domaine affichent une progression de +416 K€ (+8,1%) en comparaison avec 2020 pour atteindre un montant global de 5 577 K€.

Les recettes des **centres de loisirs et des activités périscolaires** ont un taux de réalisation globalement conforme à la programmation budgétaire (98 %) et sont en progression de 36 % par rapport à 2020 (marqué par le contexte sanitaire). Cela traduit une hausse de fréquentation même si les recettes n'atteignent pas le niveau constaté en 2019.

Les **redevances et droits des services sportifs** sont stables par rapport à 2020 (31,1 K€ recouverts en 2021). Les produits relatifs au **stationnement** (à hauteur de 1 118 K€ pour le forfait post-stationnement et les paiements immédiats) sont en hausse en 2021 (+277 K€ par rapport à 2020), pour atteindre quasiment le niveau constaté en 2019 avant la crise (1 159 K€).

Le **remboursement de frais relatifs aux conventions avec les prestataires externes** (entretien des ZAE,...) affiche une baisse de 558 K€ provenant principalement de la fin de la convention de gestion du complexe sportif de la Venise Verte intervenue le 30/06/2020 (versement du solde de la convention de 586 K€ en 2020).

Les **redevances d'occupation du domaine public** représentent un montant global de 239 K€ perçu en 2021. Pour rappel, les titres qui ont été émis en 2020 pour un montant global de 236,9 K€ ont fait ultérieurement l'objet de remises gracieuses compte tenu du contexte sanitaire et de la fermeture de nombreux établissements n'ayant pu accueillir du public .

Une hausse est constatée sur les **autres produits de service** (concessions dans les cimetières, locations,...) conformément aux prévisions budgétaires.

Autres produits : 2 120,9 K€

(+55,8 K€ par rapport au CA 2020 soit 2,7 %)

En K€	CA 2019	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en k€)	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en %)
Autres produits	2 905,4	2 065,1	899,7	2 120,9	55,8	2,7%
Atténuations de charges (Remb. dépenses de personnels...)	59,2	65,5	56,1	86,0	20,5	31,3%
Autres produits de gestion (Revenus des immeubles...)	766,4	632,7	488,5	700,7	68,0	10,7%
Produits financiers	4,6	0,0	4,1	3,4	3,4	
Produits exceptionnels (Remb. assurances...)	535,0	103,8	351,0	298,5	194,7	187,5%
Reprise sur provisions	0,0	0,0	0,0	0,0		
Cessions d'immobilisation	1 540,1	1 263,0	0,0	1 032,3	-230,7	-18,3%

Les composantes de ces « autres produits » sont aléatoires, et donc difficilement comparables d'une année à l'autre, même si une augmentation de 55,8 K€ (+2,7 %) est à observer par rapport à 2020.

Les **produits issus des cessions des immobilisations** représentent 1 032 K€ en 2021, soit une baisse de – 18,3 % par rapport à 2020.

Les « **autres produits de gestion** », majoritairement constitués des revenus des immeubles (redevances d'occupation ou de concessions, loyers, ...) sont en hausse de 68 K€ de CA à CA.

Sur la rubrique « **produits exceptionnels** », ont été perçues notamment une prime CEE (Certificat d'Economie d'Énergie) pour des travaux de rénovation énergétique liée à l'éclairage public (66 K€) ou encore le versement d'une indemnité d'assurance pour l'étanchéité de la salle Barra (46 K€).

L'évolution de +31,3 % sur les produits issus des atténuations de charges est liée aux remboursements des cotisations sociales du personnel qui sont en légère hausse (+ 20,5 K€).

Les dépenses de fonctionnement : 77 678,1K€

(représentant une augmentation de 2 391,4 K€ soit +3,2 % par rapport au CA 2020)

	CA 2019	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en k€)	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en %)
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)	77 780,5	75 286,7	79 514,9	77 678,1	2 391,4	3,2%
Dépenses de personnel	40 912,2	41 075,3	42 800,8	42 670,2	1 594,8	3,9%
Charges à caractère général	18 282,1	17 289,2	19 236,5	17 879,9	590,7	3,4%
Autres charges de gestion courante	14 852,3	13 188,1	13 324,5	13 234,4	46,3	0,4%
Charges financières	1 835,3	1 318,3	1 323,0	1 220,9	-97,5	-7,4%
Charges exceptionnelles	1 696,6	2 130,4	2 525,0	2 396,8	266,4	12,5%
Atténuations de produits et autres dépenses	201,9	285,4	305,0	276,0	-9,4	-3,3%

Le volume global des dépenses de fonctionnement affiche une augmentation de + 3,2 % par rapport à 2020 (+ 2 391 K€) pour atteindre un niveau de réalisation proche de celui constaté au CA 2019 (77 780 K€).

Cette situation est marquée par une évolution maîtrisée des charges à caractère général (+ 3,4 % par rapport à 2020 qui s'inscrivait dans un contexte de crise sanitaire exceptionnelle mais en diminution de - 2,20 % comparativement à 2019) et des charges de gestion courante (+ 0,4 % comparativement à 2020).

Le taux d'exécution du budget de fonctionnement en 2021 correspondant au ratio des crédits consommés (77 678 K€) par rapport aux crédits votés (à hauteur de 79 514 K€) s'établit à 97,7 %.

Le montant de la masse salariale (42 670 K€), représentant 55 % des dépenses globales de fonctionnement, est en progression de 3,9 % par rapport à 2020.

Dépenses de personnel : 42 670,2K€

(+ 1 594,8 K€ soit + 3,88 % par rapport au CA 2020)

En K€	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en K€)	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en %)
Dépenses de personnel	41 075,3	42 800,7	42 670,2	1 594,8	3,88%
Rémunération	30 440,6	31 750,8	31 639,8	1 199,1	3,94%
<i>Personnel titulaires</i>	26 338,9	26 951,9	26 591,6	252,6	0,96%
<i>Personnes non titulaires</i>	1 300,6	1 515,2	1 544,5	243,9	18,75%
<i>Apprentis et emploi d'avenir</i>	87,5	100,0	56,8	-30,7	-35,11%
<i>Autres personnels extérieurs</i>	2 713,6	3 183,7	3 446,9	733,3	27,02%
Charges de sécurité sociales et de prévoyance	10 111,4	10 440,4	10 377,2	265,8	2,63%
Impôts, Taxes et versements assimilés sur rémunération	485,3	535,5	529,2	43,9	9,05%
Autres charges sociales	38,0	74,0	124,0	85,9	225,78%

Les crédits votés en 2021 au titre de la masse salariale ont été consommés à hauteur de 99,70 %.

La masse salariale, en 2021, connaît une augmentation, de +3,88 % par rapport à celle de 2020 soit + 1 594,8 k€.

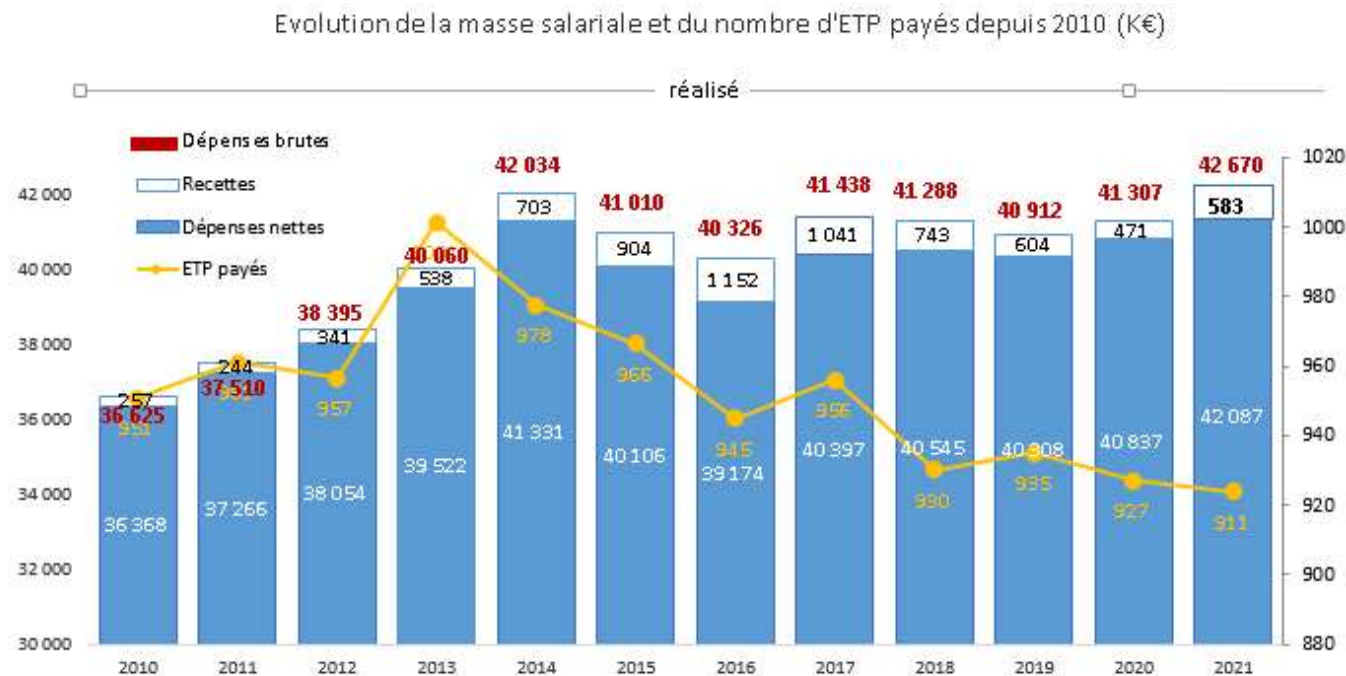
Ces évolutions sont liées :

- **À des contraintes externes qui impactent le budget du personnel:**
 - Deux augmentations du SMIC intervenues en janvier (+ 1%) et en octobre 2021 (+ 2,2 %).
 - A périmètre constant, des dépenses de personnel titulaire augmentent de 0,96 %, en raison des coûts liés à la carrière, à la rémunération et à la protection sociale des agents.
 - Impôts, taxes et autres charges sociales sont en progression : +130 k€, soit + 25% avec le rétablissement de la cotisation CNFPT (suspendue en novembre et décembre 2020 du fait du COVID), une progression des indemnités de retour à l'emploi et de rupture conventionnelle.
- **Aux besoins de fonctionnement des services communaux:**
 - Si les dépenses liées au personnel titulaire sont stables, l'évolution de la masse salariale est liée au recrutement d'agents en contrats pour assurer les remplacements et renforts nécessaires à la continuité du service public, dans un contexte de crise sanitaire impactant le personnel communal.

Budgets Annexes

- Pompes Funèbres : les dépenses de personnel au CA 2021 sont inférieures au CA 2020 ce qui s'explique par le départ du seul agent rémunéré sur ce budget au 31 mars 2020.
- Crématorium : les dépenses de personnel au CA 2021 sont moindre par rapport au CA 2020 ce qui s'explique par des vacances de poste cumulées équivalente à 8 mois de rémunération en moins en 2021.
- Parc de Noron : les dépenses de personnel au CA 2021 sont moindre par rapport au CA 2020 ce qui s'explique par le départ en retraite d'un agent équivalent à 7 mois de rémunération en moins en 2021.

Evolution de la masse salariale et du nombre d'ETP payés depuis 2010 (K€)



Les recettes liées à la masse salariale 2021 sont constatées à hauteur de 583 K€, soit une augmentation de 112k€ (+23,78%).

Cette progression est notamment liée aux éléments suivants :

- Le remboursement des coûts chargés de personnel par d'autres collectivités
- L'augmentation des demandes de remboursement de formation pour les agents Pompiers Volontaires
- La prise en compte sur 2021 des remboursements pour congé paternité de 2020

Au regard des éléments évoqués ci-dessus, il apparaît que les dépenses nettes de masse salariale en 2021 augmentent de 1 480 K€, soit + 3.64% par rapport à 2020.

Charges à caractère général : 17 879,9 K€*(+ 590,7 K€ soit 3,4 % par rapport au CA 2020)*

En K€	CA 2019	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en k€)	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en %)
Charges à caractère général	18 282,1	17 289,2	19 236,5	17 879,9	590,7	3,4%
Energie (Electricité, Chauffage, Combustibles, Carburant)	2 822,7	2 837,3	2 641,6	2 568,0	-269,3	-9,5%
Contrats de prestations de services	2 184,5	1 886,6	2 607,7	2 235,9	349,3	18,5%
Alimentation	1 388,6	1 019,0	1 330,1	1 274,3	255,3	25,1%
Au Groupement à Fiscalité Propre (GFP) de rattachement (CAN)	3 811,2	3 668,0	4 031,1	3 827,0	159,0	4,3%
Entretien et réparation Terrains	1 202,2	1 103,0	1 194,5	1 145,7	42,7	3,9%
Maintenance	772,7	726,0	832,0	706,7	-19,3	-2,7%
Fournitures de petit équipement et voirie	838,8	793,0	794,6	787,2	-5,8	-0,7%
Autres matières et fournitures	722,6	776,0	768,2	796,0	20,0	2,6%
Impôts et Taxes Assimilées	445,1	451,5	497,4	428,3	-23,2	-5,1%
Eau et assainissement	514,3	478,0	492,9	510,2	32,2	6,7%
Entretien et réparation Voies et réseaux	308,0	357,0	335,8	311,9	-45,1	-12,6%
Primes d'assurances	206,2	209,0	208,6	208,6	-0,4	-0,2%
Locations	260,4	266,5	464,2	367,3	100,8	37,8%
Bâtiments	257,4	342,0	338,9	354,6	12,6	3,7%
Versements à des organ. de formation	185,1	163,0	229,6	188,8	25,8	15,8%
Transports collectifs	182,2	120,0	171,7	149,1	29,1	24,2%
Publications	118,1	191,0	109,7	149,2	-41,8	-21,9%
Fournitures d'entretien	123,5	231,0	158,3	193,9	-37,1	-16,0%
Frais d'affranchissement	140,6	100,0	119,4	96,9	-3,1	-3,1%
Autres (honoraires, documentation générale, fournitures administratives, frais d'actes et de contentieux, ...)	1 797,4	1 556,9	2 000,1	1 580,4	23,5	1,5%

Charges à caractère général : 17 879,9 K€

(+ 590,7 K€ soit 3,4 % par rapport au CA 2020)

Les charges à caractère général sont en hausse de 3,4 % par rapport à 2020 (soit + 590 K€) mais restent néanmoins en-deçà des dépenses mandatées en 2019 (- 402,2 K€ d'écart).

Le niveau de réalisation est inférieur aux prévisions budgétaires de - 1 357 K€, soit - 7%.

L'augmentation du volume des charges à caractère général s'explique principalement par :

- le **remboursement des frais de services mutualisés** (garage, DSI, communication...) à la CAN (« GFP de rattachement ») pour un montant de 3 827 K€, en hausse de + 159 K€ par rapport à 2020 (mise en place d'un service commun sur la Direction Générale des Services Techniques, régularisation comptable sur le service mutualisé de la DSI),
- une reprise des dépenses de **prestations de service** (+ 335 K€ par rapport à 2020) qui se justifie notamment par des manifestations qui n'avaient pas pu avoir lieu en 2020 compte tenu du contexte sanitaire (14 juillet, fête de la musique, déambulation de Noël...),
- une reprise des **frais d'alimentation** avec un écart de + 255 K€ par rapport à 2020 (comparaison non représentative entre ces deux exercices compte tenu du contexte sanitaire et de fermeture des établissements scolaires). A noter la baisse de - 8 % de ce poste budgétaire par rapport à 2019 bien que le prix des denrées ait évolué à la hausse,
- les frais de **location** avec une hausse de 100 K€ par rapport à 2020 notamment avec l'installation de bâtiments modulaires (pour la réalisation d'opérations en site non occupé comme pour le groupe scolaire G.Sand) ou d'échafaudage (sur la verrière passage du commerce).

Les frais d'**énergie** (électricité, chauffage, combustibles et carburant) sont en baisse de 269 K€ par rapport à 2020. Le niveau de réalisation des autres natures de dépenses à caractère général (maintenance, fourniture de petit équipement et d'entretien, assurance, frais d'affranchissement ...) montre une maîtrise globale des dépenses.

Autres charges de gestion : 13 234,4 K€

(+ 46,3 K€, soit 0,4 % par rapport au CA 2020)

En K€	CA 2019	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en k€)	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en %)
Autres charges de gestion courante	14 852,3	13 188,1	13 324,5	13 234,4	46,3	0,4%
Subventions aux personnes de droit privé contrat enfance jeunesse) (y compris	5 073,7	5 124,7	5 207,8	5 131,5	6,8	0,1%
Subvention au CCAS	5 668,1	5 690,3	5 680,0	5 678,5	-11,7	-0,2%
Contribution au SDIS	2 050,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Subvention au budget annexe Parc expo. de Noron	727,6	823,0	759,0	759,0	-64,0	-7,8%
Autres contributions obligatoires (OGEC)	522,1	810,1	847,5	846,7	36,6	4,5%
Indemnités, frais de mission et de formation des élus	544,5	624,1	719,3	714,6	90,5	14,5%
Autres (créances éteintes, admissions en non-valeur...)	266,3	115,8	110,9	104,0	-11,8	-10,2%

Les autres charges de gestion ont connu une très légère hausse de 46,3 K€ par rapport au CA 2020 (soit 0,4 %). Avec le maintien d'un engagement important en faveur du monde associatif à hauteur de 5 131,5 K€, le montant réalisé est globalement stable et conforme au volume constaté en 2020 (+ 0,1 %).

La **subvention attribuée au CCAS** s'établit à 5 678,5 K€ ce qui correspond au montant de la participation financière de la Ville pour l'année 2021 (5 050 K€) et au reversement de la subvention correspondant au Contrat Enfance Jeunesse pour un montant de 628,5 K€ en 2021 (en baisse de - 11,8 K€ par rapport à 2020; pour rappel, ce reversement a pour origine une recette équivalente perçue par la Ville de la part de la CAF).

La subvention versée au budget annexe **Parc des expositions de Noron** d'un montant global de 759 K€ est en baisse de 7,8 % par rapport à 2020 et correspond au besoin pour maintenir l'équipement en condition opérationnelle.

Dans le cadre de **l'abaissement de l'âge d'instruction obligatoire à partir de 3 ans**, le montant de la contribution de 846 K€ versée par la commune en faveur des OGEC s'est traduit par une hausse de 36,6 K€ par rapport à 2020. Le montant de la compensation allouée par l'Etat s'est établi à 446 K€ en 2021.

Charges financières : 1 220,9 K€ (- 97,5 K€, soit – 7,4 % par rapport au CA 2020)

En K€	CA 2019	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en k€)	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en %)
Charges financières	1 835,3	1 318,3	1 323,0	1 220,9	-97,5	-7,4%
Intérêts emprunts (intérêts réglés à échéance + rbt intérêt CAN)	1 549,0	1 345,0	1 268,0	1 236,6	-108,3	-8,1%
Intérêts / Rattachement des ICNE	-18,6	-26,7	50,0	-15,8	10,9	-40,8%
Autres charges financières	305,0	0,0	5,0	0,0	0,0	

Le montant des charges financières s'est élevé à 1 220,9 K€ en 2020, en diminution par rapport à 2020 de 7,4 % (soit – 97,5 K€). Ce montant est inférieur au montant prévu au budget (-102 K€).

En 2021, deux nouveaux prêts souscrits auprès de la Banque Postale pour un montant global de 5 000 K€ ont été encaissés pour couvrir les restes à réaliser des exercices 2019 et 2020.

Charges exceptionnelles : 2 396,8 K€ (+ 266,4 K€, soit 12,5 % par rapport au CA 2020)

En K€	CA 2019	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en k€)	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en %)
Charges exceptionnelles	1 696,6	2 130,4	2 525,0	2 396,8	266,4	12,5%
Subvention au budget annexe Stationnement	781,3	1 042,5	1 000,0	1 000,0	-42,5	-4,1%
Subvention au budget annexe Pompes Funèbres	0,0	0,0	24,3	24,3	24,3	
Contrat de gestion et exploitation Acclameur	718,4	705,7	746,5	702,2	-3,5	-0,5%
Autres (annulation de titres, charges exceptionnelles...)	196,9	382,2	754,3	670,4	288,1	75,4%

Dans le cadre des charges exceptionnelles, un montant de 1 000 K€ a été versé en 2021 pour équilibrer le budget annexe Stationnement, soit un écart de - 42,5 K€ par rapport à l'année passée.

Par ailleurs, la compensation de service public versée au délégataire So Space pour l'exploitation de l'Acclameur représente un montant de 702,2 K€, soit une évolution de - 0,5 % par rapport au CA 2020 (- 3,5 K€).

Le CA 2021 intègre par ailleurs le versement d'une subvention du budget principal au budget annexe des Pompes Funèbres (24,3 K€) pour permettre le financement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la DSP.

A noter que le montant de 670,4 K€ inscrit sur les charges exceptionnelles comprend notamment :

- 12 K€ d'annulation de titres sur exercice antérieur,
- 214 K€ de mesures d'exonération sur l'année 2021 appliquées sur les redevances d'occupation du domaine public,
- le versement de 261 K€ d'indemnités au bailleur SOLIHA dans le cadre d'un protocole transactionnel de rupture anticipée de baux emphytéotiques rue St Jean,
- 48 K€ de régularisation d'écriture comptable sur l'assujettissement à la TVA
- le versement de 26 K€ d'indemnité à la Société COCKTAIL DEVELOPPEMENT dans le cadre d'un contentieux sur le refus d'autoriser l'implantation de panneaux publicitaires numériques.

Atténuations de produits : 276 K€ (- 9,4 K€, soit -3,3% par rapport au CA 2020)

En K€	CA 2019	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020	Ecart CA 2021 / CA 2020
Atténuations de produits	201,9	285,4	305,0	276,0	-9,4	-3,3%

Les atténuations de produits sont en baisse par rapport à 2020.

La baisse s'explique principalement par la diminution des dégrèvements (trop-perçus reversés) de taxe sur les friches commerciales (-30 K€).

Alors que dans le même temps, il est à noter :

- une participation de la Ville de Niort au Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) en hausse par rapport à 2020 (+5 K€) et s'élève à 150 K€ pour 2021 ;
- des dégrèvements de la taxe d'habitation sur les logements vacants (trop perçu par la Ville) en augmentation [121 K€ pour l'année 2021, en hausse de 13 % par rapport à 2020 (+14 K€)].

Les dépenses d'investissement hors amortissement du capital : 20 366,4 K€

	CA 2019	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	Restes à réaliser	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en k€)	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en %)
TOTAL	27 756,5	16 198,3	31 313,4	20 366,4	7 987,0	4 168,2	25,7%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	17 998,7	14 986,0	30 020,0	19 096,9	7 977,3	4 110,9	27,4%
URBANISME ET HABITAT	9 113,1	6 268,9	7 671,1	4 853,9	1 675,5	-1 415,0	-22,6%
SECURITE PUBLIQUE	139,9	71,1	289,1	95,7	162,0	24,6	34,6%
ESPACES ET BATIMENTS PUBLICS	4 143,0	3 300,9	8 073,4	4 969,4	2 040,3	1 668,5	50,5%
EDUCATION ET JEUNESSE	1 768,5	2 462,0	4 279,4	3 492,6	830,5	1 030,6	41,9%
SPORT	433,3	1 206,7	1 240,3	565,9	427,2	-640,8	-53,1%
CULTURE	322,0	204,4	2 828,8	1 663,9	1 096,9	1 459,5	714,0%
LES RESSOURCES	2 079,0	1 472,0	5 638,0	3 455,5	1 744,9	1 983,5	134,7%
PRODUCTION IMMOBILISEE	1 200,0	1 199,1	1 200,0	1 200,0	0,0	0,9	0,1%
AUTRES DEPENSES	8 557,8	13,2	93,3	69,6	9,7	56,4	428,7%

Le volume global des dépenses d'investissement réalisées en 2021 s'élève à 20 366,4 K€, contre 16 198,3 K€ en 2020, soit une hausse de 25,7 %.

Concernant les dépenses d'équipement, sur un volume de crédits votés de plus de 30 000 K€, 64 %, soit 19 097 K€ ont été mandatés en 2021. Ce volume de réalisation en 2021 représente une hausse de + 4 111 K€ par rapport à 2020 et de +1 098 K€ par rapport à 2019, soit un niveau jamais atteint depuis 2014.

En outre, un volume de 7 987 K€ de restes à réaliser sont reportés sur l'exercice suivant et près de 3 000 K€ de crédits ont été abandonnés.

Les productions immobilisées bénéficient du même volume de réalisation depuis quelques années, soit 1 200 K€.

Dépenses d'équipement : 19 097 K€

(+ 4110 K€ soit +27,4 % par rapport au CA 2020)

	CA 2019	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en k€)
DEPENSES D'EQUIPEMENT	17 998,7	14 986,0	30 020,0	19 096,9	4 110,9
URBANISME ET HABITAT	9 113,1	6 268,9	7 671,1	4 853,9	-1 415,0
2 ACTION FONCIERE	197,1	469,7	3 390,9	2 333,5	1 863,8
3 DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN	8 895,7	5 681,1	3 908,9	2 318,1	-3 363,0
Action Cœur de Ville	10,1	0,0	5,0	4,9	4,9
Portage foncier	0,0	0,0	334,8	334,8	334,8
AP/CP Secteur Hotel de ville	0,0	5,0	150,0	144,2	139,2
Les Halles	0,0	0,0	204,9	114,1	114,1
OPAH RU requalification du centre ville	212,3	89,2	18,4	18,4	-70,8
Verrière + Passage du commerce	31,7	521,7	887,4	718,2	196,5
OPAH RU communautaire	0,0	0,0	53,9	30,7	30,7
Acclameur Terre de sport	318,3	0,0	60,3	16,3	16,3
Stationnement	6,0	1,9	30,8	0,0	-1,9
Ilot Champommier	0,0	0,0	17,8	1,8	1,8
Vallée de Bellevue	1,0	50,2	28,2	0,0	-50,2
Parc Naturel Urbain	8 020,9	4 701,1	965,9	554,8	-4 146,3
Brèche	94,2	12,5	304,6	63,9	51,4
Ouvrages hydrauliques et rivières	0,0	16,5	104,5	4,5	-12,0
Hierarchisation du reseau viaire-Schéma de circulation	15,2	0,0	50,0	12,7	12,7
Contrat de Ville	156,4	261,8	480,4	191,3	-70,5
Schéma directeur centre ville, gare, Port-Boinot	0,0	19,8	10,2	10,2	-9,6
Pôle Gare - Niort Atlantique	0,0	0,0	201,2	97,4	97,4
4 HABITAT	20,3	118,1	371,4	202,2	84,2
Subvention opérateurs logements social	20,3	118,1	371,4	202,2	84,2

Dépenses d'équipement : 19 097 K€
(+ 4110 K€ soit +27,4 % par rapport au CA
2020)

Concernant l'**action foncière**, 2 234 K€ de dépenses ont été mandatées sur un budget voté de 3 391 K€ dont :

- 1 268 K€ d'acquisition de biens immobiliers (92 rue des Ors, Îlot du Mûrier),
- 484 K€ d'acquisition d'opportunités sur la base de droit de préemption ou d'accord à l'amiable sur le secteur St Gelais ou de la gare

Les **travaux de reconstruction de la verrière du Passage du Commerce** ont été achevés avec 718 K€ de dépenses réalisées en 2021 correspondant à 81 % de réalisation par rapport au budget voté.

Concernant le **Parc Naturel Urbain**, 555 K€ de dépenses ont été réalisés. Ainsi ont été achevés les travaux relatifs aux espaces publics paysagers et aux bâtiments (hangars et séchoir) sur le site de Port-Boinot.

La rubrique contrat de Ville 191 K€ de dépenses réalisées principalement sur le secteur Denfert-Rochereau) recouvre en grande partie le périmètre l'AP-CP politique de la ville.

Les dépenses réalisées sur le **Pôle Gare - Niort Atlantique** correspondent au premier acompte de la participation de la Ville aux études de conception (jusqu'à la phase AVP).

Dépenses d'équipement : focus sur les espaces, les bâtiments publics et la sécurité

	CA 2019	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en k€)
DEPENSES D'EQUIPEMENT	17 998,7	14 986,0	30 020,0	19 096,9	4 110,9
ESPACES ET BATIMENTS PUBLICS	4 143,0	3 300,9	8 073,4	4 969,4	1 668,5
6 ACCESSIBILITE ET HANDICAP	313,3	176,2	648,8	449,7	273,5
7 INTERVENTION SUR L'ESPACE PUBLIC	3 317,8	2 873,1	5 843,3	3 803,3	930,2
Voirie	1 872,7	1 364,5	3 437,2	2 282,2	917,8
Mobilité éclairage public	844,6	917,4	1 270,0	1 023,8	106,4
Espaces verts naturels	123,6	194,7	303,7	97,0	-97,7
Opérations d'aménagement	358,4	255,6	575,2	135,8	-119,8
Crédits de quartiers	118,6	140,9	257,2	264,5	123,6
8 PATRIMOINE HISTORIQUES ET CULTUEL	129,8	127,6	723,0	283,8	156,2
Piloni	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0
Hotel de Ville	24,2	21,8	263,0	84,8	0,0
Eglises	18,5	20,1	172,0	93,9	73,8
Presbytères	0,1	0,0	190,4	53,2	-0,1
Cimetières	87,0	85,7	95,7	52,0	-1,3
9 AUTRES EQUIPEMENTS ET OPERATIONS TRANSVERSALES	382,0	124,0	858,3	432,6	308,6

Le déploiement du **système de vidéoprotection** s'est poursuivi en 2021 avec 96 K€ de mandats pour un budget voté à hauteur de 289 K€, avec notamment l'extension du dispositif sur le site du Moulin du Roc et de la médiathèque Pierre Moinot.

Un volume important de crédits a permis de réaliser des **travaux de voiries et des opérations d'aménagement des espaces publics** (2 282 K€ pour un budget voté à hauteur de 3 437 K€), tels que la désimpermeabilisation de la rue de Grande Verrine, la création d'un mur en parement pierres Chemin des Brouettes ou encore des travaux de requalification de la rue Bastard et la rue Tartifume.

Dans la rubrique « **mobilité éclairage public** », on retrouve plus particulièrement le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) pour lequel 1 023,8 K€ ont été réalisés.

Sur le **patrimoine historique**, à noter le lancement des études de faisabilité pour l'aménagement de la chapelle St Hilaire, la poursuite des opérations de réhabilitation sur l'AP-CP Notre-Dame, et les travaux de plantation et de terrassement dans les cimetières.

Dépenses d'équipement : focus sur l'éducation, la jeunesse, le sport et la culture

	CA 2019	CA 2020	Voté 2021	CA 2021
DEPENSES D'EQUIPEMENT	17 998,7	14 986,0	30 020,0	19 096,9
URBANISME ET HABITAT	9 113,1	6 268,9	7 671,1	4 853,9
EDUCATION ET JEUNESSE	1 768,5	2 462,0	4 279,4	3 492,6
10 SCOLAIRE ET PERI-SCOLAIRE	1 030,6	1 516,9	3 765,1	3 207,0
Bâtiments scolaires	769,1	1 083,2	3 336,3	2 877,8
Equipement et matériel scolaire	51,0	63,9	108,8	71,7
Restauration scolaire	202,3	357,1	311,0	249,8
Equipements et matériels péri-scolaires	8,2	12,7	9,0	7,8
11 JEUNESSE	737,9	945,1	514,3	285,6
SPORT	433,3	1 206,7	1 240,3	565,9
Equipements sportifs	379,6	1 144,3	1 038,7	411,4
Matériel sportif	53,7	62,4	201,6	154,5
CULTURE	322,0	204,4	2 828,8	1 663,9
LES RESSOURCES	2 079,0	1 472,0	5 638,0	3 455,5
14 SYSTÈME D'INFORMATION	509,8	284,1	1 923,7	1 218,5
15 SERVICES MUNICIPAUX - TRAVAUX	342,7	360,6	1 093,7	502,3
Pôle technique	262,7	165,7	426,4	197,3
Pôle administratif	80,0	194,9	667,3	305,1
16 SERVICES MUNICIPAUX - EQUIPEMENTS	1 226,6	827,3	2 620,6	1 734,6
dont Flotte de véhicules	700,8	237,0	1 180,3	611,7
dont Engins et matériels	163,6	173,3	685,9	631,2

Sur l'exercice 2021, les efforts sur le **domaine scolaire** se sont poursuivis. Ainsi plus de 3 207 K€ de travaux de réaménagement ont été réalisés (pour un budget voté de 3 765 K€) notamment pour la réhabilitation du GS J. Prévert (1 260 K€) et de G. Sand (début d'opération), le traitement du radon (360 K€) ou des travaux dans les cours (129 K€).

Dans la rubrique « **sport** », à noter la fin des travaux de réhabilitation dans les vestiaires du stade Cholette et sur le skatepark et la poursuite des travaux d'entretien réalisés sur la salle omnisport Barra.

Dans le domaine **culturel**, 1 663 K€ de dépenses mandatées avec notamment les travaux au Moulin du Roc (convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec Niort Agglo), salle Avron pour 1 453 K€ et 181 K€ sur la Villa Perochon.

Les recettes d'investissement : 14 719,2 K€

En K€	CA 2019	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en k€)	Ecart CA 2021 / CA 2020 (en %)
TOTAL	19 882,3	15 448,4	16 462,3	14 719,2	-729,2	-4,7%
Dotations, Fond divers et réserves	6 859,2	11 380,8	11 385,7	11 413,2	32,5	0,3%
FCTVA	1 861,2	2 307,1	2 000,0	2 029,5	-277,6	-12,0%
Taxe d'aménagement	798,0	673,7	900,0	898,1	224,4	33,3%
Excédents de fonctionnement capitalisés	4 200,0	8 400,0	8 485,7	8 485,7	85,7	1,0%
Subventions + amendes de police	4 090,3	3 402,3	4 138,7	2 857,1	-545,1	-16,0%
Subventions d'investissement	3 573,5	2 814,7	3 741,9	2 560,4	-254,3	-9,0%
Amendes de police	516,9	587,6	296,8	296,8	-290,9	-49,5%
Autres Recettes	8 932,8	665,3	937,9	448,8	-216,6	-32,5%
Travaux effectués pour compte de tiers	833,3	589,7	936,9	447,9	-141,8	-24,1%
Autres immobilisations financières	60,5	53,3	0,0	0,0	-53,3	-100,0%
Immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	
Opérations financières	8 039,1	22,3	1,0	0,0	-22,3	-100,0%

Hors emprunts nouveaux, un volume de 14 719,2 K€ de recettes d'investissement a été exécuté en 2021 soit une baisse constatée de 22,3 % par rapport à l'exercice 2020.

- **Le Fonds de Compensation pour la TVA** : 2 029,5 K€, soit un différentiel de - 277,6 par rapport à 2020 (ce montant est lié au volume d'investissements réalisé l'année précédente)
- **Les produits de la taxe d'aménagement** : 898,1 K€ (contre 673,7 K€ en 2020),
- **Le produit des amendes de police** reversé par l'Etat s'élève en 2021 à 296,8 K€,
- **Les subventions** perçues en investissement s'établissent à 2 560,4 K€, en nette diminution par rapport aux exercices antérieurs (dans un contexte « d'année blanche » sur les financements apportés par la Communauté d'Agglomération Niortaise au titre du PACT 2^{ème} génération et d'une baisse des aides financières de la part d'organismes extérieurs (notamment de la Région et du Département) sur des projets d'équipement en cours.

En K€		CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
A	Encours de la dette début d'année	79 644,29	80 870,99	77 124,99	73 040,62	67 253,14	66 314,19	64 733,85	60 985,18
b1	Emprunts mobilisés au cours de l'année	7 200,00	2 400,00	1 500,00	0,00	5 000,00	4 500,00	2 500,00	5 000,00
b2	Remboursement de l'annuité du capital	5 973,30	6 146,00	5 584,37	5 787,47	5 938,95	6 080,34	6 248,68	6 577,96
B = b1 - b2	Flux net de la dette	1 226,70	-3 746,00	-4 084,37	-5 787,47	-938,95	-1 580,34	-3 748,68	-1 577,96
C = A + B	Encours de la dette en fin d'année	80 870,99	77 124,99	73 040,62	67 253,14	66 314,19	64 733,85	60 985,18	59 407,22
Pour mémoire :									
	Annuité de remboursement en capital	5 973,30	6 146,00	5 584,00	5 787,50	5 938,95	6 080,34	6 248,68	6 577,96
	Annuité de remboursement d'intérêts	2 434,80	2 378,50	2 325,70	1 826,50	1 669,85	1 549,00	1 344,99	1 220,86
	Montant total de l'annuité	8 408,10	8 524,50	7 909,70	7 614,00	7 608,80	7 629,33	7 593,67	7 798,83
	Trésorerie	11 610,77	14 368,37	12 931,38	7 408,01	9 902,31	8 379,02	9 901,72	5 676,91

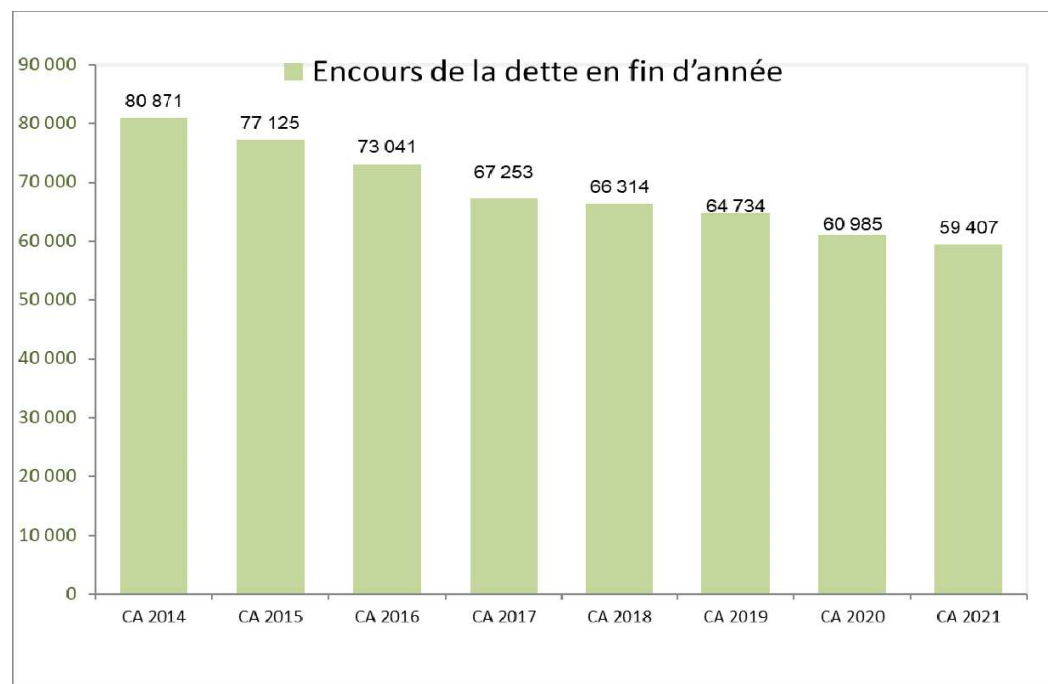
La répartition de l'encours du budget principal au 31/12/2021 :

- L'encours en taux fixe représente 71 % (encours Ville de Niort + conventions avec la CAN) = 42 412 K€
- L'encours en taux variable (simple) représente 29 % = 16 995 K€

L'encours de dette est essentiellement constitué en taux fixe. La Ville de Niort a privilégié la contractualisation d'emprunts sur ce type de taux ces dernières années compte tenu de leur attractivité.

Au cours de l'année 2021, la Ville a encaissé 5 000 K€ d'emprunts nouveaux et remboursé 6 577,96 K€. **La dette du budget principal s'est donc réduite en 2021 de 1 577,96 K€.**

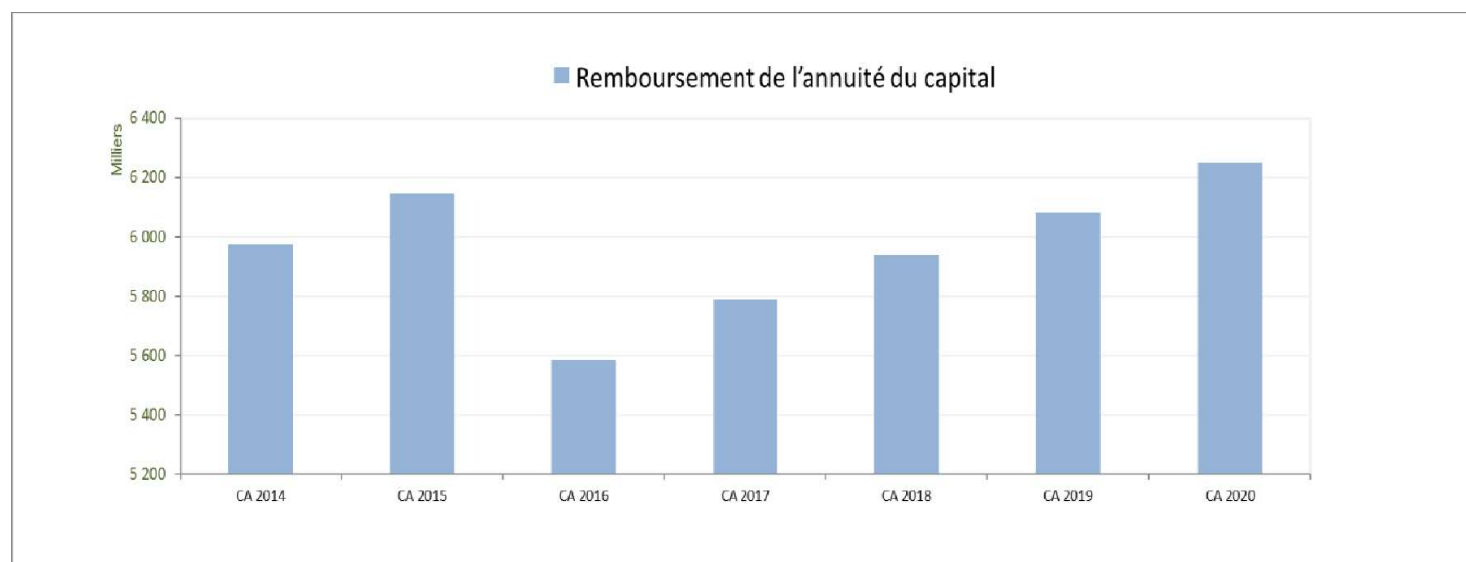
Entre 2014 et 2021, la dette aura baissé de 21 464 K€ soit – 26,5 % en 7 ans.



L'encours de dette sur le budget principal à diminué de 2,6 % entre 2020 (60 985 K€) et 2021 (59 407 K€).

Par ailleurs, et afin de financer ses dépenses d'investissement reportées de 2021, la Ville a contractualisé un emprunt de 7 millions d'euros souscrit avec La Banque Postale pour une durée de 20 ans avec un taux fixe de 0,77 %. Ce prêt dispose d'une phase de mobilisation d'un an et un mois qui se termine le 17/01/2023.

La gestion optimisée de la dette permet d'avoir recours à l'emprunt tout en maintenant un volume de remboursement du capital qui s'est établi à 6 578 K€ en 2021.



Les budgets annexes

BUDGET STATIONNEMENT - Résultat global de clôture (écritures réelles et d'ordre)

Budget	Section d'exploitation		Section d'investissement	
Stationnement	Recettes	2 387 727,62 €	Recettes	852 437,21 €
	Dépenses	1 645 555,84 €	Dépenses	828 782,87 €
	Résultat de l'exercice	742 171,78 €	Résultat de l'exercice	23 654,34 €
	Résultat antérieur	63 323,08 €	Résultat antérieur	-593 473,49 €
	Résultat cumulé	805 494,86 €	Résultat cumulé	-569 819,15 €
			Restes à réaliser nets (Reports)	-173 731,22 €
			Résultat net de l'investissement	-743 550,37 €
	Résultat net cumulé		61 944,49 €	

L'exercice 2021 sur ce budget se solde par un **excédent de 742,1 K€** en exploitation (contre 624 K€ en 2020) et de **23,6 K€** en investissement (contre -496 K€ en 2020).

Après reprise des résultats antérieurs et intégration des Restes à Réaliser, le résultat global de clôture s'établit à **+ 61,9 K€** (contre 63,3 K€ en 2020).

Les montants sont hors résultats antérieurs, hors virements de section et hors écritures d'ordre

EXPLOITATION

en milliers d'euros	CA 2019	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	% CA 2021 / Voté 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (%)	CA 2019	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	% CA 2021 / Voté 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (%)	
DEPENSES	1 786,4	1 561,3	1 532,6	1 469,9	95,91%	-5,8%	RECETTES	1 977,2	1 950,8	2 004,3	1 977,7	98,67%	1,4%
Charges à caractère général	1 160,9	1 084,0	1 111,6	1 069,3	96,20%	-1,4%	Subvention d'équilibre du budget principal	781,3	1 042,5	1 000,0	1 000,0	100,00%	-4,1%
Charges financières	264,2	237,9	242,9	226,7	93,31%	-4,7%	Remboursement de frais	106,7	8,0	7,8	8,2	105,65%	2,9%
Charges exceptionnelles	361,3	239,3	178,1	174,0	97,67%	-27,3%	Produits des gestion	1 054,9	783,9	996,5	969,5	97,29%	23,7%
							Produits exceptionnel	34,3	116,4	0,0	0,0	0,00%	-100,0%

Par rapport à 2020, les **recettes d'exploitation** sur le budget du stationnement d'un montant global de **1 978 K€ sont stables (+ 1,4 %)** avec :

- une augmentation de + 23,7 % des produits de gestion relatifs aux recettes provenant des usagers (taux de fréquentation en hausse),
- une légère diminution de la subvention exceptionnelle perçue (à hauteur de 1 000 K€) du budget principal (- 4,1 %).

Les **dépenses de fonctionnement** d'un montant de 1 470 K€ **sont en baisse de 5,8 % (- 91 K€)** par rapport à 2020 en raison :

- d'une diminution sur les charges à caractère général (notamment sur les frais de sous-traitance (sécurité...) : - 1,4 %,
- d'une baisse des remboursements des intérêts d'emprunt,
- d'une diminution des compensations financières versées à la So Space sur les concessions de stationnement (parking La Roulière et St Jean suite à de nouvelles négociations).

INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	% CA 2021 / Voté 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (%)		CA 2020	Voté 2021	CA 2021	% CA 2021 / Voté 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (%)
DEPENSES	414,1	618,4	418,8	67,73%	1,1%	RECETTES	152,7	676,8	676,8	100,00%	NS
Emprunts et dettes assimilées	407,9	415,0	414,8	99,96%	1,7%	Autres réserves	152,7	676,8	676,8	100,00%	NS
Immobilisations	6,1	203,4	4,0	1,95%	-35,5%	Immobilisations	0,0	0,0	0,0	0,0	NS

S'agissant de la **section d'investissement**, les principaux mouvements en dépenses sont constitués du remboursement du capital de la dette (pour 415 K€) ainsi que des travaux d'entretien et de réparation divers à la marge (pour 4 K€).

Le montant des réserves inscrit en recettes d'investissement correspond à l'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement de l'exercice n-1 (2020).

Situation au regard de la dette

En K€		CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
A	Encours de la dette début d'année	9 311,96	9 067,45	8 812,40	8 546,36	8 268,33	8 997,89	8 596,58	8 188,65
b1	Emprunts mobilisés au cours de l'année					878,50	0,00	0,00	0,00
b2	Remboursement de l'annuité du capital	244,51	255,05	266,05	278,03	148,93	401,32	407,93	414,82
B = b1 - b2	Flux net de la dette	-244,51	-255,05	-266,05	-278,03	729,57	-401,32	-407,93	-414,82
C = A + B	Encours de la dette en fin d'année	9 067,45	8 812,40	8 546,36	8 268,33	8 997,89	8 596,58	8 188,65	7 773,83

Au cours de l'année 2021 aucun nouvel emprunt n'a été contracté en 2021.

La dette est désormais constituée à 100 % de prêts à taux fixe, détenus par le Crédit Agricole et la Deutsche Pfandbriefbank AG (cession faite par la Caisse d'Épargne).

L'encours de dette du budget annexe Stationnement au 31/12/2021 est de 7 774 K€.

Entre 2014 et 2021, la dette du budget annexe aura baissé de 1 293 K€ (malgré un réaménagement) soit – 14,3 % en 7 ans.

BUDGET POMPES FUNEBRES - Résultat global de clôture (écritures réelles et d'ordre)

Budget	Section d'exploitation		Section d'investissement	
Pompes Funèbres	Recettes	56 609,16 €	Recettes	0,00 €
	Dépenses	58 118,52 €	Dépenses	0,00 €
	Résultat de l'exercice	-1 509,36 €	Résultat de l'exercice	0,00 €
	Résultat antérieur	-23 962,03 €	Résultat antérieur	7 320,41 €
	Résultat cumulé	-25 471,39 €	Résultat cumulé	7 320,41 €
			Restes à réaliser nets (Reports)	0,00 €
			Résultat net de l'investissement	7 320,41 €
	Résultat net cumulé		-18 150,98 €	

L'exercice 2021 sur ce budget se solde par un **déficit de 1,5 K€** en fonctionnement (contre un excédent de 19,6 K€ en 2020) et un **excédent de 7,3 K€** en investissement (montant identique à celui du CA 2020).

Avec la prise en compte des résultats antérieurs, l'exercice 2021 présente un déficit global de clôture de -18,15 K€.

EXPLOITATION

en milliers d'euros	CA 2020	Voté 2021*	CA 2021	% CA 2021 / Voté 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (%)	CA 2020	Voté 2021*	CA 2021	% CA 2021 / voté 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (%)	
DEPENSES	27,0	61,0	58,1	95,25%	115,37%	RECETTES	46,6	85,5	56,6	66,17%	21,4%
Charges à caractère général	16,4	18,2	16,2	89,33%	-1,17%	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	46,5	85,5	56,6	66,17%	21,7%
Charges de personnel	10,6	42,8	41,9	97,76%	296,41%	Autres	83	0,0	0,0	0,0%	0,0%

* hors résultat reporté

Par rapport à 2020, les **recettes d'exploitation d'un montant de 56,6 K€ sont en hausse (+ 21,7%)** par apport en 2020 en raison d'une augmentation des recettes liées à l'activité de gestion du fossoyage des cimetières de la Ville.

Concernant les **dépenses d'exploitation (58,1 K€)**, les écarts observés par rapport à 2020 sont inhérents à une hausse sur les dépenses de personnel (du fait de la vacance du poste une partie de l'année 2020 qui a été pourvu en 2021).

Il convient de noter une stabilité financière sur les charges à caractère général correspondant à des frais d'acquisition et de fourniture de petits équipements. Le montant de la contribution aux charges du budget principal s'est établi à 14,5 K€ en 2021.

Aucun investissement n'a eu lieu en 2021.

CREMATORIUM - Résultat global de clôture (écritures réelles et d'ordre)

Budget	Section d'exploitation	Section d'investissement		
Crématorium	Recettes	811 668,13 €	Recettes	87 050,08 €
	Dépenses	535 800,90 €	Dépenses	15 485,24 €
	Résultat de l'exercice	275 867,23 €	Résultat de l'exercice	71 564,84 €
	Résultat antérieur	3 123 357,26 €	Résultat antérieur	200 068,99 €
	Résultat cumulé	3 399 224,49 €	Résultat cumulé	271 633,83 €
			Restes à réaliser nets (Reports)	-17 187,00 €
			Résultat net de l'investissement	254 446,83 €
	Résultat net cumulé	3 653 671,32 €		

L'exercice 2021 se solde par un **excédent de 276 K€** en fonctionnement (contre un excédent de 382 K€ en 2020) et un **excédent de 71 K€** en investissement (contre un déficit de - 67 K€ en 2020).

Tenant compte des résultats antérieurs et des restes à réaliser, le résultat global de clôture se situe à + **3 653,7 K€**.

EXPLOITATION

en milliers d'euros	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	% CA 2021 / voté 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (%)		CA 2020	Voté 2021	CA 2021	% CA 2021 / voté 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (%)
DEPENSES	432,9	3 846,7	450,4	11,71%	4,0%	RECETTES	896,3	809,0	811,7	100,33%	-9,4%
Charges à caractère général	166,6	3 546,2	197,5	5,57%	18,5%	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	823,7	809,0	811,1	100,25%	-1,5%
Charges de personnel	265,6	295,5	251,5	85,13%	-5,3%	Autres recettes	72,6	0,0	0,6	0,0	0,9%
Autres charges	0,7	5,1	1,3	26,09%	88,6%						

Comparativement à 2020, les **recettes d'exploitation** d'un montant de **811,7 K€** sont en baisse (- 9,4 %) avec :

- une (légère) diminution des recettes liées aux activités du crématorium (- 1,5%),
- pour rappel, des pénalités de marché avaient été appliquées en 2020 sur un litige concernant l'installation d'un système de filtration des fumées.

Les **dépenses d'exploitation (450 K€)** sont en augmentation de **+ 4 % par rapport à 2020** avec :

- une hausse observée sur les charges à caractère général notamment sur les frais de maintenance (avec le redimensionnement des contrats de maintenance des nouveaux fours),
- une baisse sur les dépenses de personnel (- 5,3 %) avec le constat d'un moindre recours à du personnel extérieur.

Les autres charges (1,3 K€ au CA 2021) concernent des opérations d'annulation de titres à la marge.

En section d'investissement, et dans l'attente de la construction d'un nouvel équipement en cours d'étude, 15 K€ ont été mandatés en 2021 correspondant à divers travaux d'entretien du bâtiment et à des acquisitions d'équipement divers.

PARC DE NORON - Résultat global de clôture (écritures réelles et d'ordre)

Budget	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Parc de Noron	Recettes	852 873,70 €	Recettes	118 256,62 €
	Dépenses	947 831,13 €	Dépenses	73 026,71 €
	Résultat de l'exercice	-94 957,43 €	Résultat de l'exercice	45 229,91 €
	Résultat antérieur	190 242,41 €	Résultat antérieur	156 537,85 €
	Résultat cumulé	95 284,98 €	Résultat cumulé	201 767,76 €
			Restes à réaliser nets (Reports)	-75 259,33 €
			Résultat net de l'investissement	126 508,43 €
	Résultat net cumulé		221 793,41 €	

L'exercice 2021 sur ce budget se solde par un **déficit de - 95 K€** en fonctionnement (contre un excédent de 47,5 K€ en 2020) et un **excédent de 45 K€** en investissement (contre 27,7 K€ en 2020).

Tenant compte des résultats antérieurs, et des restes à réaliser, le résultat global de clôture se situe à + 221,8 K€.

FONCTIONNEMENT

en milliers d'euros	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	% CA 2021 / Voté 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (%)		CA 2020	Voté 2021	CA 2021	% CA 2021 / Voté 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (%)
DEPENSES	814,4	981,0	829,6	84,57%	1,9%	RECETTES	1 002,0	909,0	852,9	93,83%	-14,9%
Charges à caractère général	227,3	375,7	308,5	82,12%	35,8%	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	169,4	150,0	89,1	59,38%	-47,4%
Charges de personnel	533,9	577,2	504,3	87,36%	-5,5%	Subvention d'équilibre du budget principal	823,0	759,0	759,0	100,00%	-7,8%
Autres charges de gestion courante	34,5	7,6	3,7	48,48%	-89,3%	Dotations et participations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%
Charges exceptionnelles	18,8	20,5	13,1	63,94%	-30,3%	Recettes exceptionnelles	9,6	0,0	4,8		NS

Par rapport à 2020, les **recettes d'exploitation** d'un montant global de **853 K€** sont en baisse (- 15 %) avec :

- une diminution de la subvention exceptionnelles perçue (à hauteur de 759 K€) du budget principal (- 7,8 %),
- une baisse des recettes exceptionnelles (correspondant à une écriture de régularisation du coefficient de déduction de la TVA),
- une diminution importante de l'activité du site engendrant une baisse des produits des services de - 47,4 % (locations et réservation de salles en forte diminution).

Il en ressort que d'importantes manifestations qui ont eu lieu début 2020 (cérémonies de vœux, salon du mariage, ball trap club niortais...) n'ont pas été reconduites en 2021. Les événements qui se sont tenus en 2021 (Salon de l'Habitat, Caprinov) ainsi que la facturation des coûts de fonctionnement pour le centre de vaccination n'ont pas permis de compenser le retard observé sur la perception des recettes comparativement à 2020.

Les **dépenses de fonctionnement** d'un montant de **830 K€** sont en hausse de **1,9 %** par rapport à 2020 en raison principalement d'une augmentation sur les charges à caractère général (frais de maintenance, **fournitures d'électricité (+45 %)**, entretien et frais de nettoyage du centre de vaccination (18 K€).

A noter la baisse de la masse salariale en 2021 à la suite d'un recrutement non abouti et d'une baisse sur les charges exceptionnelles (régularisation de TVA moins élevée en 2021). L'écart sur les autres charges de gestion courante entre 2020 et 2021 (- 89 %) concerne les admissions en non-valeur (il s'agissait d'une situation exceptionnelle en 2020 pour laquelle 35 K€ ont été mandatés contre 3,7 K€ en 2021).

CHAUFFERIE BOIS DES BRIZEAUX - Résultat global de clôture (écritures réelles et d'ordre)

Budget	Section d'exploitation		Section d'investissement	
Chaufferie Bois Quartier des Brizeaux	Recettes	129 725,46 €	Recettes	91 017,64 €
	Dépenses	116 303,38 €	Dépenses	87 591,78 €
	Résultat de l'exercice	13 422,08 €	Résultat de l'exercice	3 425,86 €
	Résultat antérieur	-1 804,18 €	Résultat antérieur	9 969,88 €
	Résultat cumulé	11 617,90 €	Résultat cumulé	13 395,74 €
			Restes à réaliser nets (Reports)	0,00 €
		Résultat net de l'investissement	13 395,74 €	
	Résultat net cumulé		25 013,64 €	

La chaufferie bois des Brizeaux est un équipement géré par délégation de service public. Ce budget traduit les conditions d'exécution financière prévues au contrat. L'année 2021 a été marquée par un changement de délégataire au 25.09.2021 (contrat anciennement attribué à IDEX et nouvellement attribué à Engie solutions).

L'exercice 2021 se solde, par un excédent en exploitation de 13,4 K€ et un léger excédent de 3,4 K€ en investissement.

Avec la prise en compte des résultats antérieurs, le résultat global de clôture s'établit à **+ 25,01 K€**.

EXPLOITATION

en milliers d'euros	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	% CA 2021 / voté 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (%)
DEPENSES	10,3	30,3	25,3	83,59%	145,0%
Charges à caractère général	10,3	30,3	25,3	83,59%	/

	CA 2020	Voté 2021	CA 2021	Ecart CA 2021 / CA 2020 (%)
RECETTES	9,1	10,8	42,1	362,7%
Mise à disposition et frais de gestion	7,2	7,0	14,2	97,2%
Redevance occupation du domaine public	1,9	2,0	3,7	93,5%
Autres	0,0	1,8	24,3	/

Par rapport à 2020, les **recettes d'exploitation d'un montant de 42,1 K€ en 2021 sont en hausse** avec :

- le versement d'une redevance annuelle globale (frais de mise à disposition et frais de gestion) au bénéfice de la Ville d'un montant de 14 K€ (incluant le versement du solde de tout compte avant changement du délégataire),
- les frais d'occupation du domaine public (pour 3,7 K€),
- la subvention exceptionnelle versée par le budget principal pour 24,3 K€.

Les **dépenses d'exploitation** (*constituées exclusivement des charges à caractère général*), sont en hausse également en 2021 (25 K€ contre 10 K€ en 2020). Ces crédits intègrent l'Assistance à Maîtrise d'œuvre pour le renouvellement de la DSP compensée par le versement de la subvention exceptionnelle pour permettre de la financer.

Sur la section d'investissement, les seuls mouvements constatés concernent des opérations d'ordre (amortissements des équipements).

	Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
Tous Budgets (budget principal et budgets annexes)	Recettes	94 369 717,86 €	Recettes	25 860 571,06 €
	Dépenses	85 648 949,09 €	Dépenses	28 838 543,28 €
	Résultat de l'exercice	8 720 768,77 €	Résultat de l'exercice	-2 977 972,22 €
	Résultat antérieur	4 789 979,46 €	Résultat antérieur	-8 280 815,82 €
	Résultat cumulé	13 510 748,23 €	Résultat cumulé	-11 258 788,04 €
			Restes à réaliser nets (Reports)	2 943 484,35 €
			Résultat net de l'investissement	-8 290 523,51 €
	Résultat net cumulé		5 220 224,72 €	

En section de fonctionnement

- Un résultat de l'exercice de **8 721 K€** (contre 7 805 K€ en 2020)
- Un résultat cumulé de **13 510 K€** (contre 13 952 K€ en 2020)

En section d'investissement

- Un résultat de l'exercice de **- 2 978 K€** (contre - 0,184 K€ en 2020)
- Un besoin en financement de **8 290 K€** (contre 8 838 K€ en 2020)

► Un excédent global cumulé de 5 220 K€